

# Convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 5 mai 2010

## communiqué de presse



### Contacts :

#### Direction de la Communication

Anne Lechevranton  
+33 (0)1 40 62 50 93  
Corinne Estrade-Bordry  
+ 33 (0)1 40 62 51 31

#### Relations Investisseurs

Virginia Jeanson  
+33 (0)1 40 62 57 37  
Annie Fournier  
+33 (0)1 40 62 57 18

#### Service actionnaires

Laurent Dublanquet  
+33 (0)1 40 62 52 63  
Bernard Giroux  
+33 (0)1 40 62 54 42

L'Assemblée Générale Mixte d'Air Liquide se tiendra le **mercredi 5 mai 2010 à 15 heures**, sur première convocation, au Palais des Congrès à Paris. Les **projets de résolutions**, approuvés par le Conseil d'Administration d'Air Liquide le 12 février dernier et qui seront soumis à l'Assemblée Générale des Actionnaires, sont disponibles sur le site Internet du Groupe.

L'avis de convocation a été publié au **BALO** (Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires) du 17 mars 2010 et peut être consulté sur le site Internet du Groupe, ainsi que le document de convocation envoyé à tous les actionnaires de la Société. Il contient l'ordre du jour de l'Assemblée, les résolutions qui seront soumises au vote des actionnaires, une présentation de leurs objectifs et les principales modalités de participation et de vote.

L'Assemblée Générale est l'occasion de présenter la stratégie du Groupe et ses perspectives de développement. **Tous les actionnaires sont invités à s'exprimer** en assistant à l'Assemblée Générale, en se faisant représenter par procuration, ou en renvoyant un formulaire de vote par correspondance afin qu'il parvienne à la Société **le vendredi 30 avril au plus tard**. La participation de chacun des actionnaires est essentielle. L'Assemblée Générale sera retransmise en direct et en différé sur le site Internet du Groupe, [www.airliquide.com](http://www.airliquide.com).

Les documents préparatoires relatifs à l'Assemblée seront communiqués aux actionnaires dans les conditions légales et réglementaires en vigueur. Ces documents et autres éléments relatifs à la préparation de cette Assemblée seront également tenus à la disposition des actionnaires auprès du Service actionnaires, 75 quai d'Orsay, 75321 Paris Cedex 07.

### Actionnariat d'Air Liquide

- **38 %** du capital détenu par les actionnaires individuels
- **36 %** du capital détenu par les investisseurs institutionnels étrangers
- **26 %** du capital détenu par les investisseurs institutionnels français

(au 31 décembre 2009)

### Prochains rendez-vous

#### Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2010 :

Lundi 26 avril 2010

#### Assemblée Générale Mixte :

Mercredi 5 mai 2010

#### Date de détachement du coupon\* :

Mercredi 12 mai 2010

#### Date de paiement du dividende\* :

Lundi 17 mai 2010

#### Attribution d'actions gratuites\* :

Vendredi 28 mai 2010

***Air Liquide est leader mondial des gaz pour l'industrie, la santé et l'environnement, présent dans plus de 75 pays avec 42 300 collaborateurs. Oxygène, azote, hydrogène, gaz rares sont au cœur du métier d'Air Liquide, depuis sa création en 1902. A partir de ces molécules, Air Liquide réinvente sans cesse son métier pour anticiper les défis de ses marchés présents et futurs. Le Groupe innove au service du progrès, tout en s'attachant à allier croissance dynamique et régularité de ses performances.***

***Technologies innovantes** pour limiter les émissions polluantes, réduire la consommation énergétique de l'industrie, valoriser les ressources naturelles, ou développer les énergies de demain, comme l'hydrogène, les biocarburants ou l'énergie photovoltaïque... Oxygène pour les hôpitaux, soins à domicile, contribution à la lutte contre les maladies nosocomiales... Air Liquide combine ses nombreux produits à différentes technologies pour développer des applications et services à forte valeur ajoutée, pour ses clients et la société.*

***Partenaire dans la durée**, le Groupe s'appuie sur l'engagement de ses collaborateurs, la confiance de ses clients et le soutien de ses actionnaires, pour élaborer une vision long terme de sa stratégie de croissance compétitive. La diversité de ses équipes, de ses métiers, de ses marchés et de ses géographies assure la solidité et la pérennité de son développement, et renforce sa capacité à conquérir en permanence de nouveaux territoires pour repousser ses propres limites et construire son futur.*

***Air Liquide explore tout ce que l'air peut offrir de mieux pour préserver la vie, et s'inscrit dans une démarche de développement durable.** En 2009, son chiffre d'affaires s'est élevé à **12 milliards d'euros** dont près de 80% hors de France. Air Liquide est coté à la Bourse d'Euronext Paris (compartiment A) et membre des indices CAC 40 et Dow Jones Euro Stoxx 50.*

## **Ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte du 5 mai 2010**

### **A caractère ordinaire**

- Rapports du Conseil d'Administration
- Rapports des Commissaires aux comptes
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2009
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2009
- Affectation du résultat de l'exercice 2009 ; fixation du dividende
- Autorisation donnée pour 18 mois au Conseil d'Administration en vue de permettre à la Société d'intervenir sur ses propres actions
- Renouvellement du mandat de trois membres du Conseil d'Administration
- Nomination d'un administrateur
- Approbation des engagements visés aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce pris en faveur de Monsieur Benoît Potier et Monsieur Pierre Dufour et du Rapport spécial des Commissaires aux comptes
- Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes titulaire et d'un suppléant
- Nomination d'un Commissaire aux comptes titulaire et d'un suppléant

### **A caractère extraordinaire**

- Autorisation pour 24 mois donnée au Conseil d'Administration de réduire le capital par annulation des actions auto-détenues
- Autorisation pour 38 mois donnée au Conseil d'Administration de consentir au bénéfice de membres du personnel et/ou de dirigeants mandataires sociaux des options de souscription d'actions ou d'achat d'actions
- Autorisation pour 38 mois donnée au Conseil d'Administration de procéder à des attributions d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié ou des mandataires sociaux du Groupe ou de certains d'entre eux
- Délégation de compétence pour 18 mois donnée au Conseil d'Administration en vue de procéder à l'émission à titre gratuit de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique sur la Société
- Délégation de compétence pour 26 mois donnée au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres en vue de l'attribution d'actions gratuites aux actionnaires et/ou de l'élévation du nominal des actions existantes, pour un montant maximum de 250 millions d'euros
- Délégation de compétence pour 26 mois donnée au Conseil d'Administration en vue de procéder à des augmentations de capital réservées aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe
- Délégation de compétence pour 18 mois donnée au Conseil d'Administration en vue de procéder à des augmentations de capital réservées à une catégorie de bénéficiaires

### **A caractère ordinaire**

- Pouvoirs en vue des formalités